

Formation de base pour monteur de voie CPI (cours professionnel 1)

La formation vise une professionnalisation du métier de monteur de voie (constructeur de voie ferrée) dans les compagnies de chemin de fer à voie métrique et mène à une attestation.

Elle doit permettre de garantir la pérennité du métier, la traçabilité de l'acquis de la formation, une sécurité maximum et d'identifier les potentiels des participants.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les participants sont en mesure d'effectuer le travail de construction, d'entretien et de surveillance de la voie et de ses abords en toute sécurité.

Contenus – Thèmes

- Sécurité au travail
- LDT
- Appareils de mesure
- Appareils et matériel de voie
- Géométrie de voie
- Surveillance de voie/ronde
- Piquet urgence
- Abords de la voie
- Signaux

Public cible

Personnes qui débutent dans le métier (sans CFC) qui ont expérience de 6 mois à 1 an minimum (recommandée) du travail sur chantier ferroviaire.

Organisation des cours

Le cours comporte 3 journées de formation en présentiel. Il a lieu 2 fois par an, en groupes de 6 à 15 participants, dans différents lieux.

L'inscription se fait au moyen d'un formulaire.

Dates volée d'automne

- Mercredi 20 novembre 2024 Lieu : Baulmes
- Jeudi 21 novembre 2024 Lieu : Vernayaz
- Vendredi 22 novembre 2024 Lieu : Vernayaz

Coûts de la formation

Les coûts varient en fonction du nombre de participants. Les prix sont indiqués* en CHF hors TVA. Le déjeuner et les supports de formation sont inclus dans le prix.

- 1720 pour 6 participants
- 1495 pour 7 participants
- 1325 pour 8 participants
- 1195 pour 9 participants
- 1090 pour 10 participants
- 1005 pour 11 participants
- 930 pour 12 participants
- 870 pour 13 participants
- 820 pour 14 participants
- 770 pour 15 participants